



National Indigenous
Fire Safety Council
Conseil national
autochtone de la sécurité incendie

Conseil national autochtone en sécurité incendie

Manuel des exercices

(V. avril 2023)



Ce manuel d'exercices pour les compétitions des pompiers autochtones est dédié aux Femmes et aux hommes des Premières Nations qui font la promotion de la santé, de la condition physique et du bien-être de tous les pompiers autochtones au Canada.

Merci

Le conseil d'administration du Conseil national autochtone en sécurité incendie



COMPÉTITION NATIONALE DES POMPIERS - MANUEL DES EXERCICES

Préambule : Le manuel est utilisé comme ligne directrice pour développer des processus et des attentes standard pour tous les participants et organisateurs. Toute partie du manuel peut être ajustée et adaptée pour tenir compte de l'environnement, de l'équipement ou des circonstances. L'adaptation ou les modifications doivent être effectuées de manière transparente et sans intention d'avantager ou de désavantager l'esprit de concurrence. Aucun changement ou adaptation n'est un motif pour contester le concours et la décision du juge. En termes simples, le manuel n'est pas un livre de règles auquel on peut se référer pour contester la façon dont une compétition est coordonnée ou les décisions que les juges peuvent être tenus de prendre.

1. Guide des installations :

La liste et le diagramme suivants sont les installations et l'équipement nécessaires pour organiser une compétition et peuvent également être utilisés pour la pratique afin de familiariser les concurrents avec les distances impliquées. La zone des exercices doit être exempte d'obstacles pouvant causer des blessures tels que des souches, des rochers ou des trous. Il peut s'agir d'une surface en herbe ou d'asphalte, tant qu'elle est de niveau. Elle devrait mesurer environ 50 pieds de large (15 mètres) et 250 pieds de long (75 mètres). Les lignes de craie doivent être situées à des intervalles de 50 pieds (15 mètres) sur toute la longueur du site de compétition.

1.1 La zone doit comprendre :

- ❖ Une zone d'observation sécurisée pour les spectateurs
- ❖ Stationnement adapté
- ❖ Poste de secours avec personnel qualifié
- ❖ Installations sanitaires
- ❖ Une borne d'incendie en état de marche ou une source d'eau portative
- ❖ Logistique (chaises, tables, abris, eau potable, glace)

1.2 Le matériel suivant est recommandé :

- 1) Une feuille de pointage pour le marqueur
- 2) *Tableau indicateur pour que le marqueur enregistre le compte après chaque exercice*
- 3) Chronomètres pour les chronométrateurs
- 4) Casquettes et/ou gilets pour les officiels
- 5) Un système de sonorisation
- 6) Les cibles doivent être conçues pour fonctionner sur une charnière afin de montrer clairement quand elles ont été activées ou touchées.
- 7) Un camion autopompe à triple combinaison avec le complément de la norme ULC S-515 – M88 pour les équipements. Si deux exercices doivent avoir lieu simultanément,



deux camions autopompes à combinaison triple seront nécessaires plus le double des autres équipements nécessaires, c'est-à-dire des échelles, des tuyaux, des buses, des cibles, etc.

- 8) Dix appareils APRIA avec des bouteilles de recharge pour chacune. (Les équipes peuvent apporter leur propre APRIA, mais l'APRIA doit répondre aux exigences actuelles et être en bon état de fonctionnement ; les bouteilles doivent avoir une date de test hydrostatique à jour). Le CNASI fournira des APRIA Scott de compétition.
- 9) La communauté hôte doit avoir accès à une station de remplissage d'APRIA pour s'assurer qu'il n'y a pas d'arrêt de la compétition en raison d'un manque d'air comprimé.

2. Responsabilités générales :

- a) **Régions** - chaque région déterminera comment l'inscription est effectuée pour les compétitions régionales.
- b) Le Service de Sécurité incendie hôte est chargé de :**
 - i. Organiser la programmation des compétitions de lutte contre les incendies de district ou de zones, régionales et nationales, le cas échéant avec votre région ou province.
 - ii. Fournir aux juges et aux officiels les règles et le manuel de la compétition au moins deux semaines avant l'événement
 - iii. Fournir une assurance pour la protection de la Nation hôte, des pompiers, des juges et officiels et des spectateurs
 - iv. *Organiser la cérémonie d'ouverture le (1^{er}) jour de la Compétition nationale des pompiers autochtones ou lors de la 1^{ère} journée de formation*
 - v. *Organiser la cérémonie de clôture à la fin de la compétition ou lors du banquet.*
- c) Responsabilités du capitaine d'équipe :**
 - i. Inscrire les membres de l'équipe sur la feuille officielle ; cela inclut les entraîneurs.
 - ii. Être présent au tirage au sort pour les exercices & les positions de l'équipe ; cela inclut le format des séries éliminatoires avant le début de l'événement.
 - iii. Assister à la réunion d'explication des règlements avec les officiels ;
 - iv. Identifier auprès des officiels, le dernier candidat désigné de chaque exercice le cas échéant.
 - v. S'assurer que le matériel de compétition est en bon état de marche avant chaque exercice.
 - vi. Seul le capitaine d'équipe peut interroger les officiels sur les règles des exercices.
 - vii. Les entraîneurs ne sont pas autorisés sur le tarmac de la compétition. Ils peuvent contacter leur équipe par radio ou signaux manuels si nécessaire. Si un entraîneur interfère avec la compétition, une pénalité de 15 secondes sera attribuée pour chaque infraction.



viii. Le capitaine d'équipe doit être visiblement identifié sur le bunker et le casque.

3. Admissibilité des membres de l'équipe :

- a) Doit être un membre de bonne foi du service d'incendie d'une Première Nation et doit être un membre actif du service d'incendie qu'il représente et non en congé d'absence. Ils peuvent être d'ascendance autochtone, Indiens inscrits ou Indiens non-inscrits, Métis ou Inuits, mais doivent être membres dudit service d'incendie de la Nation qu'il représente. L'équipe sera composée de membres des Premières Nations et peut compter un membre non autochtone faisant partie du service d'incendie inscrit.
- b) Si d'un autre département, l'autorisation de sa participation devra être obtenue auprès des autres équipes en compétition avant la compétition
- c) Doit être âgé d'au moins 18 ans pour des raisons d'assurance et de responsabilité.

4. Inscription :

- a) Les règles de chaque compétition régionale ou provinciale seront fournies par les organisateurs régionaux sur la façon dont leur compétition est gérée.
- b) Lors des compétitions de Zone, District ou Régional, la limite d'équipes est définie par l'organisateur régional.
- c) Chaque équipe peut avoir un membre non autochtone.
- d) Chaque équipe peut inscrire jusqu'à six (6) membres. Les noms sur la liste d'inscription sont définitifs.
- e) En s'inscrivant au concours national, chaque équipe garantit que chaque membre de l'équipe est un membre de bonne foi du service d'incendie de la Première nation qui est inscrite.
- f) Chaque membre de l'équipe doit signer le formulaire de décharge générale.
- g) Seul le grand gagnant de chaque **RÉGION PROVINCIALE** peut s'inscrire ; si elle n'est pas en mesure d'assister, l'équipe finaliste de cette région sera invitée à y assister si un préavis raisonnable est fourni au CNASI.

5. Officiels :

Jugement et officiels - Le CNASI s'efforce de gérer la compétition nationale des incendies de manière à fournir des officiels neutres qui connaissent le fonctionnement d'un service d'incendie, connaissent les règles de la compétition et n'ont aucun parti pris. De plus, nous veillerons également à ce qu'au moins un des officiels parle couramment les deux langues officielles (anglais et français). Ce qui suit définit le format de jugement ; cependant, si les circonstances exigent des changements ou des modifications, une réunion du conseil d'administration du CNASI aura lieu, les révisions seront approuvées par une motion du conseil d'administration. Immédiatement après la réunion du Conseil, le



Conseil rencontrera toutes les équipes, fournira des copies imprimées des modifications spéciales et expliquera verbalement les changements et leur justification. Les officiels habituels seront les suivants :

- a. **Juge en chef X 1** - Ce poste sera déterminé en collaboration avec le conseil d'administration du CNASI et la communauté hôte. Leurs responsabilités sont les suivantes :
 - ❖ Expliquer les règles et règlements ;
 - ❖ Expliquer *et/ou* démontrer chaque évolution ;
 - ❖ Démarrer le temps d'exécution de chaque évolution
 - ❖ Arrêter le chronomètre de chaque évolution ;
 - ❖ Entendre les problèmes soulevés par un capitaine d'équipe ;
 - ❖ Porter un jugement final sur les règles, les règlements, les rediffusions et/ou les pannes d'équipement ;

- b. **Juge de ligne X 2 par équipe durant les exercices** - Ces positions seront déterminées par la communauté hôte. Leurs responsabilités sont les suivantes :
 - i. Évaluer les points de pénalité pour les infractions ;
 - ii. Informer chaque capitaine des pénalités
 - iii. S'assurer que la pompe est engagée et prête pour le début de l'exercice

- c. Juge de conformité X 1 par équipe durant les exercices - Ces positions seront déterminées par le CNASI. Les responsabilités sont les suivantes :
 - i. *Vérifiez que chaque participant a vérifié son équipement pour s'assurer qu'il est conforme à la norme NFPA 1971 standard (dernière édition de lutte contre les incendies structurels) et non pas des équipements de compétition*
 - ii. *S'assurer que l'équipement et l'habit de combat sont en bon état*
 - iii. Surveiller l'utilisation de l'équipement tel que prescrit par le fabricant et/ou la norme de sécurité applicable ;
 - iv. Retenir les membres de l'équipe aux stations d'exercice jusqu'à ce que les lacunes soient corrigées, le cas échéant et aucune pénalité de pointage ne sera imposée.

- d. Chronomètres X 2 par équipe durant les exercices - Ces positions seront déterminées par la communauté hôte. Leurs responsabilités sont les suivantes :
 - i. Chronométrer chaque exercice et transmettre les résultats aux marqueurs.
 - ii. Le temps officiel est déterminé par la somme de chaque temps donné, puis la moyenne est déterminée en divisant par le nombre de chronomètres. (*résultat non arrondi*)



- e. Scorekeepers X 1 - Ce poste sera déterminé par le conseil d'administration du CNASI. Les responsabilités sont les suivantes :
- i. Inscrire les équipes en compétition sur la feuille de pointage.
 - ii. Garder une trace du temps de l'exercice.
 - iii. Tenir un registre des pénalités infligées.
 - iv. Totaliser le temps de l'exercice + le temps de pénalité.
 - v. Déterminer et évaluer le total des points pour chaque équipe.
 - vi. Enregistrer les temps officiels des exercices sur un tableau indicateur *qui doit être visible sur le site de compétition.*

6. Code de conduite

Tous les compétiteurs, officiels, juges et groupes d'intérêt doivent accepter et respecter les directives suivantes et doivent se référer à cette section de ce document lorsque le besoin s'en fait sentir avant, pendant et après la compétition. Ces directives doivent être claires avant la compétition ou l'événement et avec les informations appropriées fournies à chaque équipe participante, officiels, juges et groupes d'intérêts spéciaux ou individus.

Chaque capitaine d'équipe désigné sera responsable de travailler en collaboration avec chaque membre de l'équipe pour s'assurer qu'il adhère au CODE DE CONDUITE et que la conduite de chaque membre de l'équipe est effectuée selon les règles d'éthique professionnelles.

La conduite *partout dans le périmètre de la compétition* par toutes les personnes impliquées doit être professionnelle, reflétant à tout moment une attitude et une image sans reproche. Le CNASI souhaite à tous d'avoir une compétition mémorable et agréable et prend très au sérieux la réputation des concurrents, des juges, des officiels, des communautés d'accueil et d'autres groupes ou individus d'intérêts spéciaux. Tous les membres de la compétition sont tenus de suivre les directives des représentants du CNASI et / ou de la communauté hôte. Des mesures sévères seront prises contre toute personne qui contreviendra au déroulement de la compétition tel qu'il est prévu.

Une conduite antisportive et/ou tout comportement discréditant la compétition ou l'événement avant, pendant et après la compétition ou l'événement ne seront pas tolérés. Tout abus physique ou verbal envers les concurrents, les juges, les officiels, les spectateurs et tout autre groupe ou individu d'intérêt spécial seront sanctionnés par des mesures disciplinaires sévères et/ou la disqualification de la compétition. Une conduite antisportive de la part de non-compétiteurs pourrait également avoir des répercussions sur l'équipe de leur communauté. Chaque équipe doit s'assurer d'une conduite exemplaire pendant la compétition ou l'événement. Dans le cas contraire, la sanction pourrait aller jusqu'à faire parvenir **une lettre au chef et au conseil de la communauté représentée détaillant l'inconduite.**



Tous les concurrents, officiels, juges et groupes d'intérêts spéciaux ou individus doivent se conformer à toutes les lois locales, provinciales et fédérales. Ceci s'applique avant, pendant et après la compétition ou l'événement dans tous les aspects de toute activité. Il y a une tolérance zéro sur toute consommation de drogue ou d'alcool pendant la compétition ou les événements. Toutes les drogues et / ou l'alcool sont interdits dans le périmètre de la compétition et dans tous les sites liés à la compétition ou à l'événement (Incluant les salles de banquet). *Toute consommation d'alcool et/ou de cannabis 8 heures avant tout entraînement, événement et compétitions par les concurrents, officiels, juges et groupes d'intérêts spéciaux ou individus est formellement interdite.* Si une personne impliquée dans la compétition ou l'événement s'avère être en contradiction avec ce qui précède, *elle sera immédiatement disqualifiée, ainsi que son équipe* de la compétition et peut faire l'objet de poursuites en vertu du Code criminel du Canada par l'intermédiaire des organismes locaux d'application de la loi.

Le juge en chef déterminera la sévérité des sanctions sur le site de la compétition. Les violations graves seront soumises au conseil d'administration du CNASI. La pénalité peut entraîner une pénalité de temps, une disqualification de cet exercice et/ou une disqualification de la compétition ou de l'événement. Le juge en chef aura l'autorité ultime pour la décision finale sur toute infraction au CODE DE CONDUITE. Le participant et/ou l'équipe fautifs seront exclus du processus de décision.

7. Sécurité

Aux fins de la sécurité personnelle des spectateurs, des membres des équipes et des officiels, ainsi que de l'équipement, les éléments suivants doivent être mis en œuvre à chaque compétition :

- a) Périmètre de la compétition : Le périmètre de la compétition sera barricadée et personne ne sera autorisé dans ce périmètre, à l'exception de l'équipe ou des équipes engagées dans un exercice et des officiels.
- b) Vêtements : Tous les membres des équipes doivent porter des habits de combat approuvés par la NFPA/CGSB lorsqu'ils sont engagés dans un exercice, c'est-à-dire : casque/écran facial, manteau, pantalon, bottes, gants, passe-montagne. *L'équipement utilisé pour la compétition doit être inspecté par les juges pour la conformité et l'état de fonctionnement avant le début de la compétition. Une fois inspecté, aucun équipement ne sera échangé à moins d'avoir d'abord été inspecté par des juges pour s'assurer qu'il est conforme.* Les pompiers peuvent revêtir l'équipement de la manière qu'ils choisissent tant que la pratique est sécuritaire. L'O/C est tenu de porter les mêmes vêtements de protection complets que ses coéquipiers.



- c) Autopompe : sauf indication contraire du SSI hôte, l'autopompe sera stationnaire tout au long des compétitions. Pour éviter un bris inutile des engrenages, la pompe doit être réglée sur le pré engagement avant le début d'une évolution.
- d) Protection contre les incendies : Le SSI hôte doit établir une couverture de protection contre les incendies pour sa communauté.
- e) Après les exercices d'incendies réels : le carburant restant doit être brûlé et le bac de combustion complètement nettoyé.
- f) Conclusion à la fin de la compétition : tout l'équipement doit être inspecté, nettoyé, remballé et ravitaillé, si nécessaire.

8. Préparation

- a) Avant le début d'un exercice, chaque équipe est responsable de préparer l'équipement à sa manière, mais dans les directives de chaque exercice, c'est-à-dire : charger les pré connectés, remplir les réservoirs des autopompes, vérifier les réserves d'air, etc.
- b) Les officiels s'assureront que la pompe est prête pour l'exercice.
- c) Toutes les lances sont conçues et réglées pour les décharges à volume élevé **(125 gpm)**
- d) L'ordre des équipes est établi.
- e) L'ordre des exercices a été déterminé.
- f) Les capitaines d'équipe ont été informés et ont discuté de toutes les questions relatives à l'exercice.

9. Exercices

- a) Chaque exercice commencera comme suit :
- b) Les officiels alerteront les chronométreurs, puis Crieront : " À VOS MARQUES, PRÊTS, PARTEZ ! "**
- c) Les chronomètres seront activés ; l'exercice débutera
- d) Les officiels peuvent arrêter un exercice/un chronométrage lorsque :
 - i. Le dernier candidat désigné de l'équipe utilise le signal convenu utilisé pour signifier que l'évolution est terminée.
 - ii. Le juge en chef est chargé de l'identification des DANGERS POUR LA SÉCURITÉ DES VIES, c'est-à-dire chute d'un véhicule ; positionnement dangereux d'une échelle ; obstruction de spectateurs ou d'autres personnes.
 - iii. Et si UN DANGER MÉCANIQUE existe, c'est-à-dire un risque d'emballement de la pompe ; panne d'équipement, etc.

10. Suivi du compte



- a) Temps total - Le temps total est déterminé en additionnant le temps de l'exercice moyen des chronomètres officiels plus le temps de pénalité tel qu'évalué par les arbitres. (Temps de l'exercice + pénalité = temps total)
- b) AUCUNE PÉNALITÉ - Les concurrents peuvent s'arrêter pour corriger les infractions, si possible, c'est-à-dire redresser le tuyau, revenir en arrière pour une clé, etc., et si la correction est effectuée avant que l'évolution ne soit terminée, aucune pénalité ne sera infligée à cette équipe.
- c) Reprise- En raison de contraintes de temps, aucune reprise n'est autorisée, les seules exceptions seront par un arrêt de temps causé par un arbitre, un faux départ, une panne mécanique ou d'équipement (non causée par les participants). Le temps des infractions déterminera le temps total accordé à l'équipe qui a provoqué l'arrêt de l'exercice.
- d) Infractions ou pénalités - Les infractions sont les suivantes :
- i. Règles d'exercice non suivies selon les directives.
 - ii. ACTIVITÉ CONTINUE par les pompiers après l'arrêt du temps.
 - iii. SÉCURITÉ : toute autre infraction qui aurait pu se produire avant l'arrêt du temps.
 - iv. Les arrêts ou retards MÉCANIQUES sont évalués en fonction du temps moyen* plus dix secondes d'infraction de pénalité, PLUS toute autre infraction qui aurait pu se produire avant l'arrêt du temps.
 - v. Certains exercices ont des pénalités spéciales pour certaines infractions afin d'éviter les raccourcis et/ou pour des raisons de sécurité. Les infractions seront évaluées à quinze (15) secondes, qui seront ajoutées au temps de l'exercice. Ces pénalités spéciales incluent également une configuration incorrecte et de faux départs intentionnels.
(L'équipe visée par ces pénalités doit en être avisée.)

11. Déclaration de l'équipe gagnante

- a. Points - seront attribués aux gagnants de chaque exercice, comme suit :

1er = 100 points.

2e = 90 points.

3e = 80 points.

4e = 70 points.

6e = 50 points.

7e = 40pts.

8e = 30 points.

9e = 20 points.



5e = 60 points.

10e = 10 points.

- b. Équipes à égalité - En cas d'égalité au classement des points à la fin de la compétition, le gagnant sera déterminé par le temps de pénalité le plus bas accumulé. Si le temps de pénalité est égal, un événement éliminatoire sera tenu et les **capitaines d'équipe** exécuteront l'exercice qui aura été décidé lors de la réunion des capitaines.

12. Glossaire des termes :

Vêtements de protection complets - NFPA 1971 Pantalon et manteau de combat, bottes, casque, cagoule, gants, conformément aux normes NFPA en vigueur. Dois être inspecté pour l'état et la conformité avant le début de la compétition. Une fois inspecté, aucun remplacement ne sera autorisé à moins d'être inspecté par des juges. Cela signifie également que toutes les sangles sont correctement ajustées.

Course à pied – aucune course n'est autorisée. (Un pied doit toujours être en contact avec la surface du sol)

Marche rapide (normalement utilisée sur le site d'un incendie est acceptable. Pas de marche de canard)

Avancement incorrect du tuyau – Le contrôle de la lance doit être démontré en plaçant la lance sur la poitrine ou dans le dos.

Ajutage incorrect - ajutage d'un flux de brouillard lorsqu'un flux droit est nécessaire pour atteindre la cible.

Membres mal positionnés - les porte-lances et un ou plusieurs membres de secours ne sont pas en position (à portée d'un bras) lorsque la lance est chargée.

Mauvaise position de l'équipe de la lance – Le pompier arrière **doit** avoir les deux mains sur le tuyau.

Mauvaise communication pour l'eau - une certaine forme de communication doit être démontrée ; aucune forme de communication entraînera l'imposition de sanctions.

Raccords qui fuient – toute fuite d'eau qui provoque une pulvérisation qui dépasse six pouces de hauteur. (Discrétion du juge)

Plis dans le tuyau - tout pli évident qui empêchera l'écoulement de l'eau.

Marquage des lignes Burst Hose - l'utilisation du nœud plat dans le tuyau.



Endossement de l'APRIA - toutes les sangles sont bouclées, contrôles de sécurité effectués incluant le joint facial selon *NFPA 1500 (7.14.3) - pas de poils au visage*

Peut-être enfilé par les bras ou par-dessus la tête avec un casque *dois être retiré conformément aux procédures appropriées.*

Retrait de l'APRIA – la bouteille fermée, les tuyaux et les valves purgées et fermées, les sangles sont complètement déployées, *y compris la partie faciale* et remise dans l'étui si nécessaire.

Entrée incorrecte dans le tube - APRIA d'abord, puis le pompier ensuite la tête la première en poussant l'APRIA vers l'avant. (Le porteur de l'APRIA doit toujours être connecté à l'air *et l'APRIA complètement enlevé*)

Placement incorrect de l'échelle - l'échelle doit maintenir un contact à quatre points.

Repérage de l'échelle - l'échelle doit être aboutée ou repérée lorsqu'elle est utilisée.

Angle d'escalade de l'échelle - l'angle de l'échelle doit être d'environ 75° comme indiqué sur l'autocollant de l'échelle

Transport/Avancement de l'échelle - l'échelle doit être déchargée de l'appareil et transportée jusqu'à la zone d'utilisation de la manière qui répond aux normes NFPA.

Marquage de bornes d'incendie - l'utilisation d'une vanne de borne d'incendie sera nécessaire lorsqu'un exercice nécessite des branchements de borne d'incendie sur les décharges de 65 mm. Il n'y a pas besoin d'une vanne de borne d'incendie si la connexion est faite au moyen d'une valve d'alimentation de la bouche d'incendie.

Rouleaux beignets - seront mesurés d'un accouplement à l'autre, jusqu'à **16** pouces seront acceptables. Les accouplements ne peuvent pas être en contact les uns avec les autres, sinon ils seront jugés comme un tonneau faible/inacceptable, de plus *le tonneau doit être serré ou il sera jugé comme un tonneau faible/inacceptable.*

Engagement de la pompe - la pompe sera déjà engagée ; l'opérateur de la pompe sera responsable de la bonne ouverture des vannes requises et de l'arrêt de ces mêmes vannes. (un coup de bélier entraînera une pénalité)

Mauvaise utilisation/abus d'équipement – exemples : création d'un coup de bélier, chute intentionnelle de buses, chute intentionnelle de raccords de tuyau et projection intentionnelle d'équipement.



Ligne de préconnexion - une ligne d'attaque de lutte contre l'incendie, 38 mm (1 ½ pouce), 45 mm (1 ¾ pouce) ou 65 mm (2-½ pouce) qui est déjà connectée à un orifice de décharge sur l'appareil de pompage.

Ne pas terminer la corde de combat -

Mise en place incorrecte du pack d'eau -

NFC Manuel – Exercices & Vidéo

Le CNASI aimerait remercier les anciens contributeurs pour les exercices et le soutien à toutes les organisations régionales dans l'élaboration des manuels de concours. Certaines des manœuvres sont dupliquées et ont été laissées en place jusqu'à ce que les modifications futures du Manuel de la CNP

PARCOURS 1 à 3 (75 % des points possibles)

- 1 – Relais mural APRIA
- 2 – Élimination d'un déversement
- 3 – Énergie physique
- 4 – Pompe à incendie manuelle
- 5 - Ligne d'attaque à pompe portative double / 38 mm

PARCOURS 4 (25% du score possible)

Présentation sur la prévention des incendies – chaque équipe présentera une initiative ou un programme de prévention des incendies que son service a exécutés ou prévoit d'exécuter. La présentation doit durer au moins 5 minutes avec l'exercice 4 prévue pendant l'événement CNP.

La présentation peut être de n'importe quel format ou média (vidéo, présentation, documents, etc.)



et peut utiliser toutes les ressources ou le soutien que le service d'incendie utiliserait normalement. Le service peut utiliser le thème annuel de prévention des incendies de la NFPA ou tout autre thème de prévention des incendies que le service juge approprié. Si votre présentation est uniquement sur support électronique (vidéo, etc.), le capitaine de l'équipe et toute personne désignée requise fourniront une introduction et répondront aux questions de l'auditoire. À l'exception du plagiat (crédit pour le matériel source ou la documentation), il n'y a pas de règles concernant la production, les sources, l'expertise ou la technologie.

Le jugement sera effectué par les concurrents, le conseil d'administration du NIFSC et les invités au concours. Les concurrents ne peuvent pas voter pour leur propre présentation et les votes des équipes seront examinés pour l'échange de votes (deux équipes coordonnent le vote l'une pour l'autre).

1. Relais mural APRIA

1. Objectif

Complétez le parcours de course de relais de manière sûre, démontrant une bonne utilisation pratique de l'unité APRIA. (Bien sûr, il s'agit de ramper à travers l'ouverture du mur encadré de 16 pouces)

2. L'exercice

2.1 Deux pompiers positionnés à la ligne de 50 pieds,

2.2 Un APRIA positionné sur la ligne de 150 pieds.

2.3 Trois pompiers positionnés à la ligne de 150 pieds.

2.4 Section de mur encadrée positionnée sur la ligne de 100 pieds

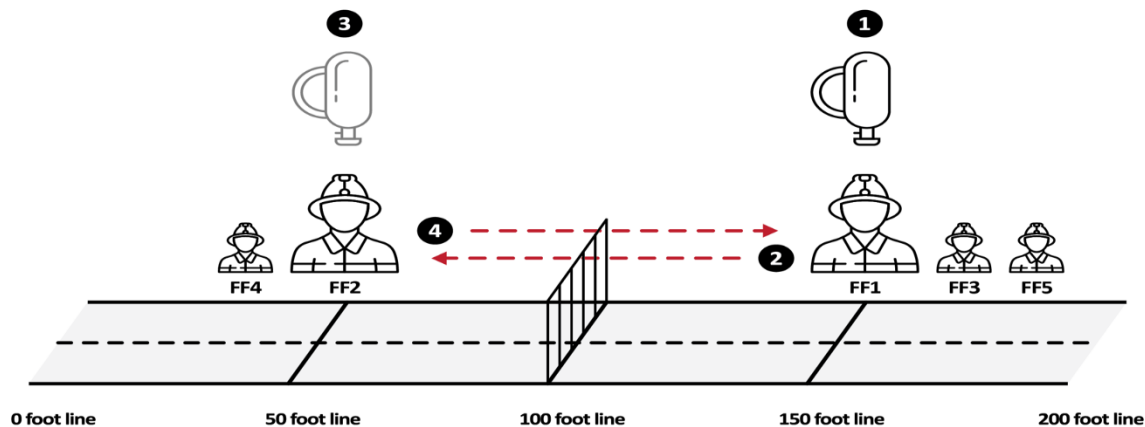
2.5 Au mot **GO** P1 qui est à la ligne de 150 pieds endosse complètement son APRIA, une fois que tout l'APRIA et l'ÉQUIPEMENT est en fonction, il / elle se rendra au mur encadré à la ligne de 100 pieds et rampera à travers, puis procèdera à la ligne de 50 pieds où il / elle rencontre P 2.

2.6 P1 et P2 change d'APRIA, une fois que P2 a tout l'APRIA / ÉQUIPEMENT de nouveau en fonction. Il / elle se dirige vers le mur encadré positionné à la ligne de 100 pieds et rampe à



- travers, et procède à la ligne de 150 pieds où il / elle rencontre P3.
- 2.7 P2 et P3 change d'APRIA, une fois que le P3 a tout l'APRIA / ÉQUIPEMENT de nouveau en fonction. Il / elle se dirige vers le mur encadré à la ligne de 100 pieds et rampe à travers et se dirige vers la ligne de 50 pieds où il / elle rencontre P4
 - 2.8 P3 et P4 change d'APRIA, une fois que P4 a tout l'APRIA / ÉQUIPEMENT de nouveau en fonction. Il / elle se dirige vers le mur encadré à la ligne de 100 pieds rampe à travers et se rend à la ligne de 150 pieds où il / elle rencontre P5
 - 2.9 P4 et P5 change d'APRIA. Une fois que P5 a tout l'APRIA / ÉQUIPEMENT de nouveau en fonction. Il / elle se rend au mur encadré rampe à travers, puis se dirige vers la ligne de 50 pieds une fois qu'il / elle passe la ligne le chronomètre s'arrête.

*The process will be repeated.



Fautes	Nombre d'occurrences	Secondes ajoutées pour chaque erreur	Total du temps de pénalité ajouté
En cours d'exécution		x 10 =	
Ne pas utiliser de vêtements de protection complets		(x5)x 5 =	
Endossement inapproprié d'APRIA		(x5)x 5 =	
Vérification préalable incorrecte		(x5) x 10 =	
Fuites d'air		(x5) x 10 =	



Ne pas respirer en utilisant l'APRIA		$(x5) \times 5 =$	
Réendossement inapproprié de l'APRIA		$(x5) \times 5 =$	
Mauvaise utilisation de l'équipement		$x 15 =$	
Total des pénalités encourues			
Total des pénalités temps encourues			
Durée d'exécution réelle			
Temps total			

COURSE RELAIS MURAL ARA			
Nom de l'équipe:			
Exigences de l'exercice			
Membres de l'équipe : 5		ARA : 1	
Déductions			
Erreur	Nombre d'occurrences	Secondes ajoutées pour chaque erreur	Temps de pénalité total ajouté
En cours		$x 10 =$	
Ne pas utiliser de vêtements de protection complets		$(x5) \times 5 =$	
Mauvais enfilage du SCBA		$(x5) \times 5 =$	
Mauvaise prévérification		$(x5) \times 10 =$	
Fuites d'air		$(x5) \times 10 =$	
Omission d'inspirer l'APRIA		$(x5) \times 5 =$	
Remise en place incorrecte de l'APRIA		$(x5) \times 5 =$	
Mauvaise utilisation de l'équipement		$x 15 =$	
Temps de pénalité total encouru			
Temps de pénalité total encouru			



	Temps d'exécution réel	
	Temps total	

2 – Élimination de déversement

Objectif : Cinq pompiers doivent faire preuve d'endurance en transportant et en faisant un travail d'équipe. Les pompiers feront des allers-retours avec des tuyaux de la ligne de 50 pieds à la ligne de 100 pieds. Vous aurez besoin d'un tuyau laminé de 5 à 65 mm et de 5 harnais et réservoirs (pas nécessaire d'être branché à l'APRIA).

Remarque* si toutes les évolutions sont choisies qui n'ont pas d'utilisation de l'air, cette évolution peut être utilisée comme avec APRIA branché. (Pouvoirs discrétionnaires du capitaine et des juges.)

L'exercice:

1. Au mot GO! Un pompier et son APRIA commenceront à une ligne de 100 pieds et enfileront l'APRIA (sans air, seulement harnais / réservoir pas de masque)
2. Ensuite, passez à la ligne de 50 pieds et récupérez 1 ou 2 longueurs de tuyau de 65 mm qui est roulé et transportez le tuyau jusqu'à la ligne de 100 pieds et placez-le sur le sol,
3. Le pompier reviendra à son poste de départ et récupérera le prochain tuyau, puis reviendra à la ligne de 100 pieds aller-retour, jusqu'à ce que les tuyaux soient empilés à la ligne de 100 pieds.
4. Le pompier passera le relais au prochain pompier avant de commencer son processus d'endossement de l'APRIA et ramènera les 5 tuyaux à la ligne de 100 pieds au prochain pompier
5. qui fera la même chose à la ligne de 50 pieds et le prochain pompier à la ligne de 100 pieds et une fois que le dernier pompier place le 5^e tuyau à la ligne de 50 pieds et sur le sol ou la pile, le temps s'arrêtera.

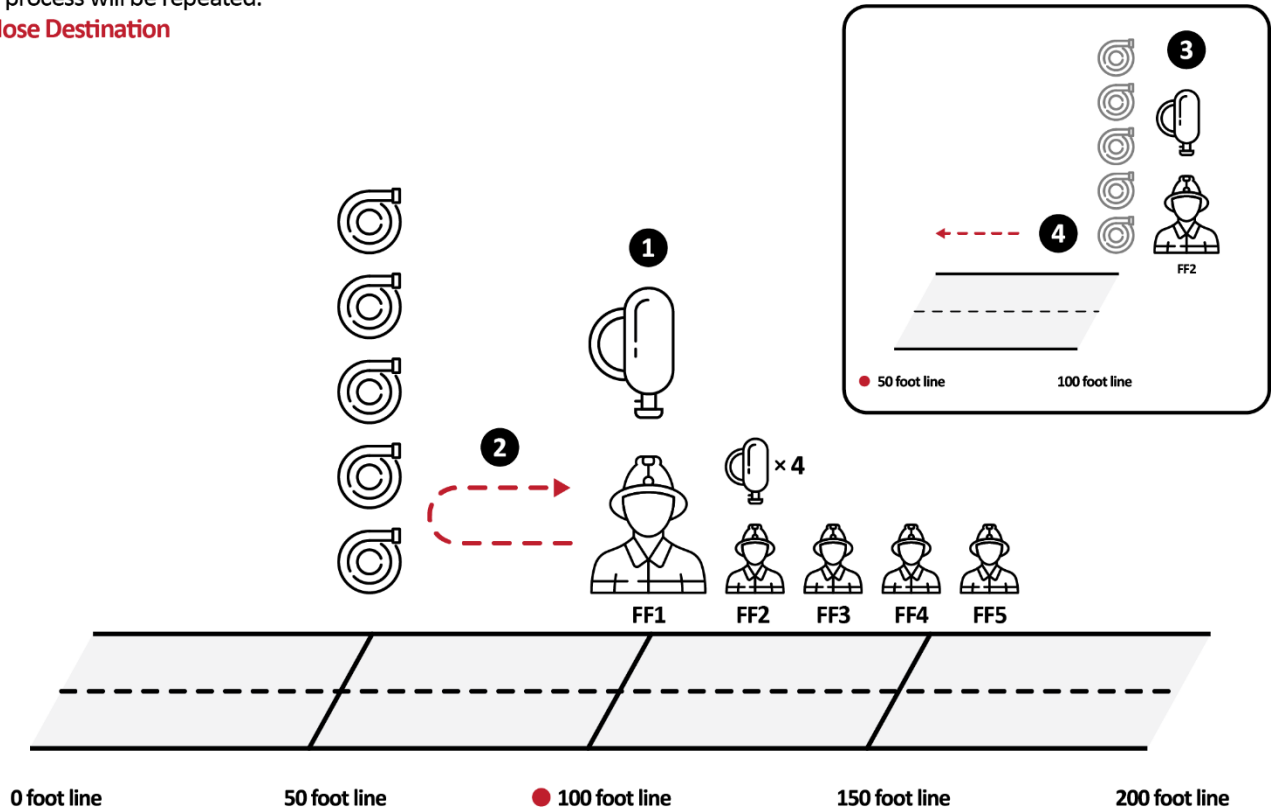
Conseils :

1. Le pompier peut transporter 2 tuyaux en même temps.
2. Utilisez du ruban adhésif ou d'autres moyens pour fixer le tuyau afin qu'il ne puisse pas s'effondrer.
3. Les pompiers peuvent s'entraider pour enfiler l'APRIA.



*The process will be repeated.

● : Hose Destination





ÉLIMINATION DE DÉVERSEMENT			
Nom de l'équipe:			
Exigences de l'exercice			
Membres de l'équipe: 5		APRIA: 5 moins les parties faciales, tuyau de 5 à 65 mm	
Déductions			
Fautes	Nombre d'occurrences	Secondes ajoutées pour chaque faute	Total du temps de pénalité ajouté
En cours d'exécution		x 10 =	
Ne pas utiliser de vêtements de protection complets		(x5) x 10 =	
Endossement inadéquat des APRIA (sangles)		(x5) x 5 =	
Ne pas passer le relais au prochain pompier avant de procéder à l'endossement et au transport		x 10 =	
Échapper du matériel, tuyaux		x 15 =	
Total des pénalités encourues			
Total des pénalités de temps encourues			
Durée d'exécution réelle			
Temps total			



3 – Énergie physique

Objectif : Les pompiers font preuve d'endurance en tirant, en traînant et en faisant un travail d'équipe. Vous aurez besoin de 2 - tuyau usé de 38 mm attaché à la pompe. 1 – vieille roue de tracteur ou dispositif de frappe, 1 – marteau de traîneau, tuyau de 4 à 65 mm et lance de 2 à 65 mm, et 5 harnais et réservoirs

L'exercice:

1. Au mot GO! Un pompier avec EPI complet et APRIA enfilé et branché commencera à la ligne de 0 pi et se rendra aux extrémités des tuyaux de 38 mm où le pompier commencera à agiter (corde de combat) tuyaux 20 fois, 10 sur chaque bras (en utilisant la poignée de main tout en alternant la méthode des ondes de bras)
2. (Un pompier volontaire du service d'incendie hôte comptera et vous dira d'arrêter lorsqu'il sera atteint)
3. Avant de passer à la tâche suivante, le pompier passera le relais au prochain pompier qui procédera ensuite à faire la même manœuvre (corde de combat de tuyau)
4. La prochaine tâche pour tous les pompiers est d'utiliser le marteau de traîneau pour frapper le pneu du tracteur (ou le traîneau) 20 fois et le pompier doit utiliser toute l'amplitude de mouvement lorsqu'il heurte le pneu,
5. La dernière tâche, pour tous les pompiers, est de tirer un tuyau chargé de 65 mm en plaçant le tuyau chargé sur l'épaule et commencera de la ligne de 50 pieds à la ligne de 125 pieds, repositionnera le



tuyau à une position appropriée et frappera une cible. Une fois que tous les pompiers auront terminé les tâches, le temps cible s'arrêtera.

Conseils :

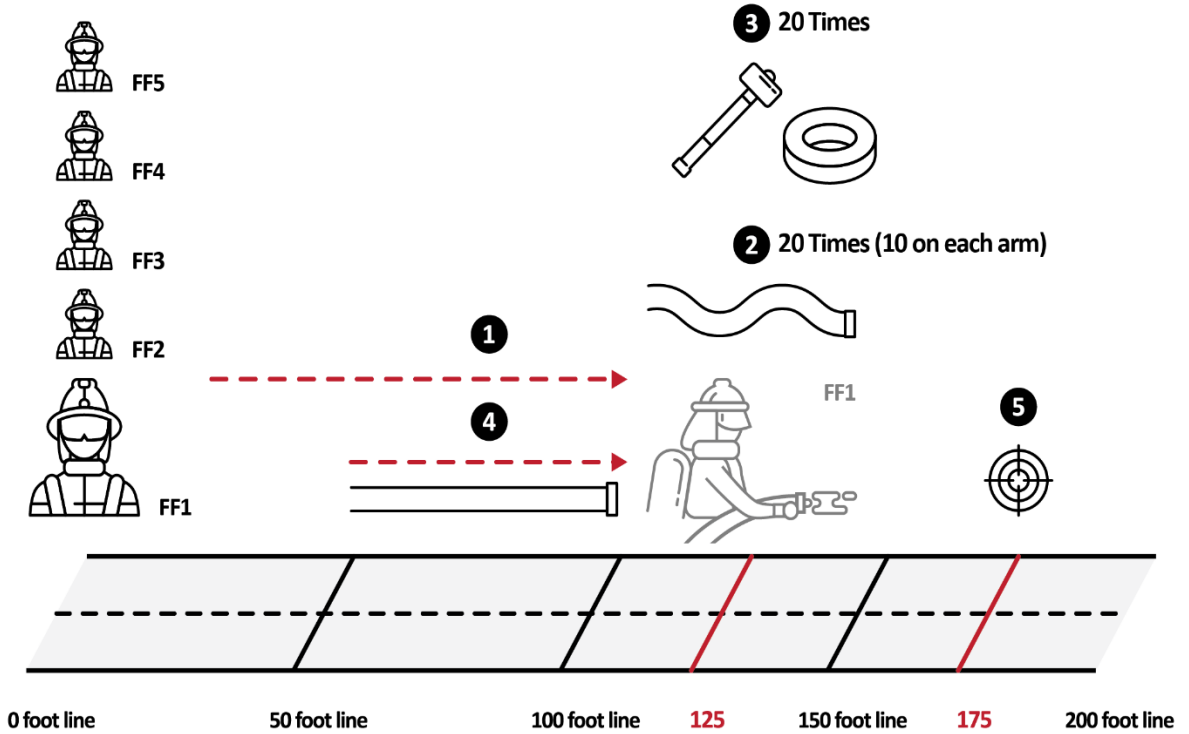
1. Pour économiser l'air, le pompier peut attendre jusqu'à ce qu'il ait reçu le relais pour installer sa partie faciale.
2. Pour tirer le tuyau de 65 mm vers la cible, placez le tuyau sur l'épaule et commencez à tirer.
3. Ne pas faire le comptage pour votre pompier, celui-ci n'écouterait que le compteur désigné.



*125 foot line (38 mm hose)

*The FF2 starts his/her task when FF1 completes the Battle Rope task.

*The process will be repeated.





Énergie physique			
Nom de l'équipe:			
Exigences de l'exercice			
Membres de l'équipe : 5		ARI : 5, 2 tuyaux de 38 mm, 1 pneu de tracteur ou dispositif de frappe, 1 masse., 4 tuyaux de 65 mm, 2 buses de 65 mm	
Déductions			
Erreur	Nombre d'occurrences	Secondes ajoutées pour chaque erreur	Temps de pénalité total ajouté
En cours		x 10 =	
Ne pas utiliser de vêtements de protection complets		(x5)x10 =	
Enfilage incorrect de l'APRIA (sangles)		(x5)x5 =	
Ne pas terminer la corde de combat		x 10 =	
Ne pas taguer un pompier		x 5 =	
Mauvais positionnement du tuyau		X 10	
Matériel de largage, Tuyaux		x 15 =	
Temps de pénalité total encouru			
Temps de pénalité total encouru			
Temps d'exécution réel			
Temps total			



4 – Pompe à incendie manuelle

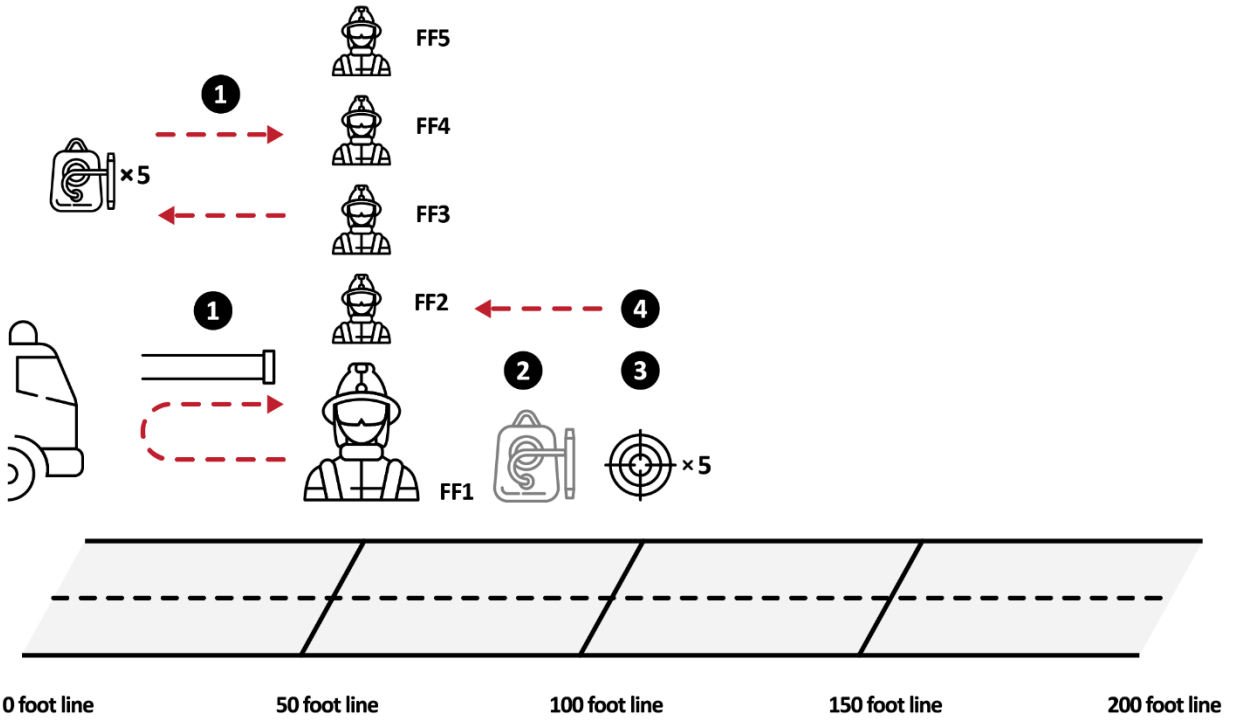
Objectif : 5 Les pompiers doivent atteindre 5 cibles avec de l'eau de la pompe incendie manuelle qu'ils ont rempli pour eux-mêmes à partir d'un tuyau d'incendie de 38 mm

L'exercice

1. Cinq pompiers commencent à la ligne de 50 pieds,
2. Au mot go, cinq pompiers vont à la ligne de 0 pied.
3. Le pompier A ramasse un tuyau chargé de 15 mètres de longueur 38 mm et le traîne jusqu'à la ligne de 50 pieds.
4. Les pompiers B C D & E prennent les pompes d'eau manuelle à la ligne de 0 pied, puis se dirigent vers la ligne de 50 pieds et attendent leur tour pour remplir leur pompe d'eau manuelle et abattre les cibles.
5. Le pompier A remplit une pompe d'eau manuelle jusqu'à la ligne marquée sur la pompe d'eau manuelle. Le pompier A porte ensuite la pompe d'eau manuelle complète sur son dos jusqu'à la ligne de 100 pieds et tente de toucher une cible en se servant de la lance de la pompe d'eau manuelle.
6. Le pompier A retourne ensuite à la ligne de 50 pieds et passe le relais au pompier B.
7. Une fois le relais effectué, le pompier B remplira sa propre pompe d'eau manuelle et se rendra à la ligne de 100 pieds pour tenter d'abattre 5 cibles.
8. Le pompier B retournera ensuite à la ligne de 50 pieds et passera le relais au pompier C.
9. Une fois le relais effectué, le pompier C remplira sa propre pompe manuelle et procédera à la ligne de 100 pieds pour abattre 5 cibles.
10. Le pompier C retournera ensuite à la ligne de 50 pieds et passera le relais au pompier D.
11. Une fois le relais effectué, le pompier D remplira sa propre pompe d'eau manuelle et procédera à la ligne de 100 pieds pour tenter de frapper 5 cibles.
12. Le pompier D retournera ensuite à la ligne de 50 pieds et passera le relais au pompier E.
13. Une fois le relais effectué, le pompier E remplira sa propre pompe d'eau manuelle et ira à la ligne 100 pour tenter d'atteindre 5 cibles. Le pompier E retournera ensuite à la ligne de 50 pieds.



*The process will be repeated.





Pompe à Incendie manuelle			
Nom de l'équipe:			
Exigences de l'exercice			
Membres de l'équipe : 5		5 buses de sacs à dos d'eau, 5 cibles, tuyau de 38 mm x2,	
Déductions			
Erreur	Nombre d'occurrences	Secondes ajoutées pour chaque erreur	Temps de pénalité total ajouté
En cours		x 10 =	
Ne pas utiliser de vêtements de protection complets		(x5)x 10 =	
Mauvaise mise en place du pack d'eau		(x5)x 5 =	
Ne pas taguer un pompier		(x5)x 10 =	
Cibles manquées		(x5)x 5 =	
Matériel de largage, Tuyaux		x 15 =	
Temps de pénalité total encouru			
Temps de pénalité total encouru			
Temps d'exécution réel			
Temps total			

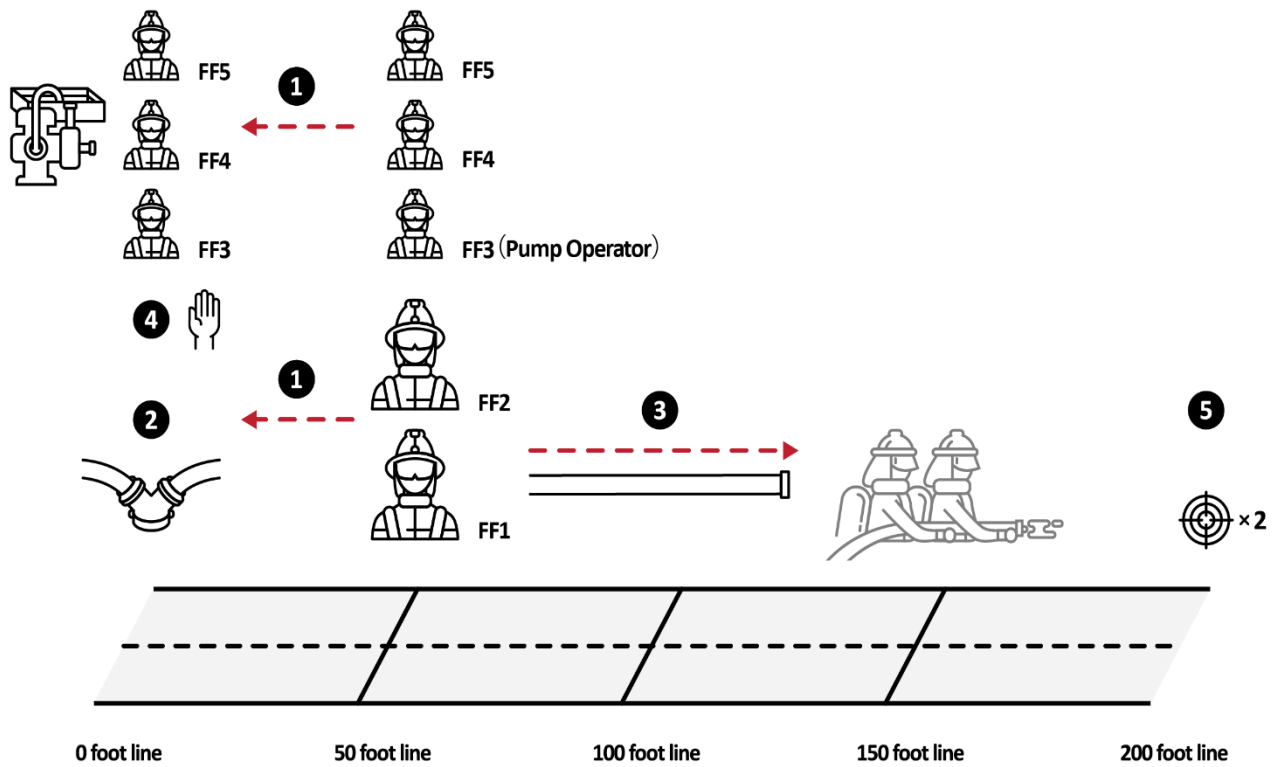


5 - Pompe portative /Double Ligne d'attaque 38mm

Objectif: Avancez deux lignes d'attaque de 38mm et de 45 mètres de longueur, déchargez l'eau et frappez une cible en utilisant le débit d'eau approprié.

L'exercice

1. Les pompiers commencent à la ligne de 50 pieds.
2. Au mot « GO », les pompiers se rendent à la ligne 0 où se trouve une citerne mobile et une pompe portative déjà connectée à l'aspiro rigide 2 1/2 du réservoir à la pompe portable.
3. Deux équipes de pompiers A et B relieront 2 X 45 mètres, de ligne de tuyau de 38 mm avec une division réduction fermée et des lances, puis avanceront vers la ligne de 150 pieds. (45 mètres)
4. Le porte-lance ou son adjoint signale pour l'eau.
5. L'opérateur de la pompe engage la pompe portable.
6. Le porte-lance ouvre la lance et doit atteindre les cibles à ou près de la ligne de 200 pieds.
7. Le temps s'arrête lorsque les deux cibles sont touchées.





Ligne d'attaque double / 38 mm pour pompe portable			
Membres de l'équipe : 5		ARA : 0	
Exigence de l'exercice			
Erreur	Nombre d'occurrences	Secondes ajoutées pour chaque erreur	Temps de pénalité total ajouté
En cours		x 10 =	
Ne pas utiliser de vêtements de protection complets		(x2)x5 =	
Avancement incorrect du tuyau		(x5)x 5 =	
Flux de feu incorrect		(x2) x 10 =	
Fuites d'eau		(x2) x 10 =	
Membres mal positionnés		(x2)x5 =	



Mauvaise communication pour l'eau		(x2)x5 =	
Calculs de perte de friction incorrects		x 10 =	
Mauvaise utilisation de l'équipement		x 15 =	
Temps de pénalité total encouru			
Temps de pénalité total encouru			
Temps d'exécution réel			
Temps total			